

CGS MANDATAIRE DELAIS DE PAIEMENT

Par yzhs, le 27/01/2014 à 11:03

[fluo]bonjour[/fluo]

COMBIEN DE TEMPS POUR SE FAIRE INDEMNISE CELA FAIT 2MOIS 1/2 ET TOUJOURS RIEN

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par moisse, le 27/01/2014 à 11:10

Bonjour à vous aussi.

Qui est-ce CGS?

S'il s'agit en réalité de l'AGS, vos renseignements sont à lire ici :

http://www.ags-garantie-salaires.org/salaries.html

Par yzhs, le 27/01/2014 à 20:01

OUI AGS J AI LA TETE AILLEUR MERCI